

ACCORD EUROPÉEN RELATIF AU
TRANSPORT INTERNATIONAL DES
MARCHANDISES DANGEREUSES PAR ROUTE (ADR)
(en vigueur le 1er janvier 2009)

Rectificatif

*NOTA: Tout rectificatif à cette édition ainsi que tout amendement aux annexes A et B de l'ADR entrant en vigueur avant la publication de la prochaine édition seront disponibles sur le site web de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe à l'adresse suivante :
<http://www.unece.org/trans/danger/danger.htm>*

VOLUME I, section 3.2.2, Tableau B

1. Page 569, colonne *Nom et description* (3 fois)
Au lieu de ACIDE TRINITRO-BENZOÏQUE lire ACIDE TRINITROBENZOÏQUE
2. Page 569, colonne *Nom et description*
Au lieu de ACRYLATE DE 2-DIMÉTHYLAMINO-ÉTHYLE lire
ACRYLATE DE 2-DIMÉTHYLAMINOÉTHYLE
3. Page 571, colonne *Nom et description*
Au lieu de N-AMINOÉTHYL-PIPÉRAZINE lire N-AMINOÉTHYLPIPÉRAZINE
4. Page 573, colonne *Nom et description*
Au lieu de BICYCLO [2.2.1]HEPTA-DIÈNE-2,5, STABILISÉ
lire BICYCLO [2.2.1] HEPTADIÈNE-2,5 STABILISÉ
5. Page 574, colonne *Nom et description*
Au lieu de BROMOTRIFLUOR-ÉTHYLÈNE lire BROMOTRIFLUORÉTHYLÈNE

6. Page 574, colonne *Nom et description*
Au lieu de BROMOTRIFLUORO-MÉTHANE lire BROMOTRIFLUOROMÉTHANE
7. Page 578, colonne *Nom et description* (2 fois)
Au lieu de CHLORODIFLUORO-MÉTHANE lire CHLORODIFLUOROMÉTHANE
8. Page 578, colonne *Nom et description* (2 fois)
Au lieu de CHLORODINITRO-BENZÈNES lire CHLORODINITROBENZÈNES
9. Page 584, colonne *Nom et description*
Au lieu de DIBENZYL-DICHLOROSILANE lire DIBENZYLDICHLOROSILANE
10. Page 584, colonne *Nom et description*
Au lieu de DIBROMO-CHLOROPROPANES lire DIBROMOCHLOROPROPANES
11. Page 584, colonne *Nom et description*
Au lieu de DICHLOROFLUORO-MÉTHANE lire DICHLOROFLUOROMÉTHANE
12. Page 584, colonne *Nom et description*
Au lieu de DIÉTHYLDICHLORO-SILANE lire DIÉTHYLDICHLOROSILANE
13. Page 585, colonne *Nom et description*
Au lieu de DIMÉTHYLCYCLO-HEXANES lire DIMÉTHYLCYCLOHEXANES
14. Page 585, colonne *Nom et description*
Au lieu de DIMÉTHYLDICHLORO-SILANE lire DIMÉTHYLDICHLOROSILANE
15. Page 585, colonne *Nom et description*
Au lieu de DIMÉTHYLDIÉTHOXY-SILANE lire DIMÉTHYLDIÉTHOXSILANE
16. Page 585, colonne *Nom et description*
Au lieu de N,N-DIMÉTHYL-FORMAMIDE lire N,N-DIMÉTHYLFORMAMIDE
17. Page 586, colonne *Nom et description*
Au lieu de DIPHÉNYLDICHLORO-SILANE lire DIPHÉNYLDICHLOROSILANE

18. Page 587, colonne *Nom et description*
Au lieu de DODÉCYL-TRICHLOROSILANE lire DODÉCYLTRICHLOROSILANE
19. Page 588, colonne *Nom et description*
Au lieu de ÉTHER ISOBUTYL-VINYLIQUE STABILISÉ
lire ÉTHER ISOBUTYLVINYLIQUE STABILISÉ
20. Page 588, colonne *Nom et description*
Au lieu de ÉTHER MÉTHYL-ÉTHYLIQUE lire ÉTHER MÉTHYLÉTHYLIQUE
21. Page 588, colonne *Nom et description*
Au lieu de ÉTHER MÉTHYL-PROPYLIQUE lire ÉTHER MÉTHYLPROPYLIQUE
22. Page 588, colonne *No ONU*, en regard de Éther de pétrole, voir
Au lieu de 1271 lire 1268
23. Page 588, colonne *Nom et description*
Au lieu de N-ÉTHYL N-BENZYL-ANILINE lire N-ÉTHYL N-BENZYLANILINE
24. Page 588, colonne *Nom et description* (2 fois)
Au lieu de N-ÉTHYLBENZYL-TOLUIDINES lire N-ÉTHYLBENZYL TOLUIDINES
25. Page 593, colonne *Nom et description* (2 fois)
Au lieu de HEXAMÉTHYLÈNE-DIAMINE lire HEXAMÉTHYLÈNE DIAMINE
26. Page 593, colonne *Nom et description*
Au lieu de HEXANITRODIPHÉNYL-AMINE lire HEXANITRODIPHÉNYLAMINE
27. Page 594, colonne *Nom et description* (2 fois)
Au lieu de HYDROGÉNO-DIFLUORURES lire HYDROGÉNODIFLUORURES
28. Page 595, colonne *Nom et description*
Au lieu de 1-HYDROXYBENZO-TRIAZOLE ANHYDRE ANHYDRE avec au moins 20% (masse) d'eau
lire 1-HYDROXYBENZOTRIAZOLE ANHYDRE, HUMIDIFIÉ avec au moins 20% (masse) d'eau

29. Page 595, colonne *Nom et description*

Au lieu de 1-HYDROXYBENZO-TRIAZOLE ANHYDRE sec ou humidifié avec moins de 20% (masse) d'eau

lire 1-HYDROXYBENZOTRIAZOLE ANHYDRE sec ou humidifié avec moins de 20% (masse) d'eau

30. Page 600, colonne *Nom et description*

Au lieu de MATIÈRES PLASTIQUES À BASE DE NITRO-CELLULOSE
lire MATIÈRES PLASTIQUES À BASE DE NITROCELLULOSE

31. Page 601, colonne *Nom et description*

Au lieu de MÉTHACRYLATE DE 2-DIMÉTHYL-AMINOÉTHYLE
lire MÉTHACRYLATE DE 2-DIMÉTHYLAMINOÉTHYLE

32. Page 602, colonne *Nom et description*

Au lieu de MÉTHYLTRICHLORO-SILANE lire MÉTHYLTRICHLOROSILANE

33. Page 603, colonne *Nom et description*

Au lieu de Alpha-MONO-CHLORHYDRINE DU GLYCÉROL
lire Alpha-MONOCHLORHYDRINE DU GLYCÉROL

34. Page 603, colonne *Nom et description*

Au lieu de MONO-NITROTOLUIDINES lire MONONITROTOLUIDINES

35. Page 606, colonne *Nom et description*, en regard du No ONU 3319

Au lieu de NITROGLYCÉRINE EN MÉLANGE, DÉSENSIBILISÉE
lire NITROGLYCÉRINE EN MÉLANGE, DÉSENSIBILISÉE

36. Page 606, colonne *Nom et description*

Au lieu de NITRO-4 PHÉNYL-HYDRAZINE lire NITRO-4 PHÉNYLHYDRAZINE

37. Page 607, colonne *Nom et description*

Au lieu de OCTAFLUOROCYCLO-BUTANE lire OCTAFLUOROCYCLOBUTANE

38. Page 612, colonne *Nom et description*

Au lieu de PHÉNYLTRICHLORO-SILANE lire PHÉNYLTRICHLOROSILANE

39. Page 613, colonne No ONU, en regard de PILES AU LITHIUM IONIQUE
Au lieu de 3481 lire 3480
40. Page 618, colonne Nom et description
Au lieu de TÉTRAÉTHYLÈNE-PENTAMINE lire TÉTRAÉTHYLÈNEPENTAMINE
41. Page 619, colonne Nom et description
Au lieu de TNT EN MÉLANGE AVEC DE L'HEXANITRO-STILBÈNE
lire TNT EN MÉLANGE AVEC DE L'HEXANITROSTILBÈNE
42. Page 619, colonne Nom et description
Au lieu de TNT EN MÉLANGE AVEC DU TRINITROBENZÈNE ET DE
L'HEXANITRO-STILBÈNE lire TNT EN MÉLANGE AVEC DU
TRINITROBENZÈNE ET DE L'HEXANITROSTILBÈNE
43. Page 619, colonne Nom et description
Au lieu de TOLITE EN MÉLANGE AVEC DE L'HEXANITRO-STILBÈNE
lire TOLITE EN MÉLANGE AVEC DE L'HEXANITROSTILBÈNE
44. Page 619, colonne Nom et description
Au lieu de TOLITE EN MÉLANGE AVEC DU TRINITROBENZÈNE ET DE
L'HEXANITRO-STILBÈNE lire TOLITE EN MÉLANGE AVEC DU
TRINITROBENZÈNE ET DE L'HEXANITROSTILBÈNE
45. Page 620, colonne Nom et description
Au lieu de TRIÉTHYLÈNE-TRÉTRAMINE lire TRIÉTHYLÈNETÉTRAMINE
46. Page 620, colonne Nom et description
Au lieu de TRIFLUORO-CHLORÉTHYLÈNE lire TRIFLUOROCHLORÉTHYLÈNE
47. Page 620, colonne Nom et description
Au lieu de TRIMÉTHYLCHLORO-SILANE lire TRIMÉTHYLCHLOROSILANE
48. Page 620, colonne Nom et description (2 fois)
Au lieu de TRINITROCHLORO-BENZÈNE lire TRINITROCHLOROBENZÈNE